

Cérémonie des vœux :

Esplanade du Lac – 12 janvier 2025 – 11h

Madame la ministre,

Monsieur le Sous-Préfet,

Madame la députée,

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux,

Mesdames, messieurs les conseillers départementaux,

Monsieur le Président de Pays de Gex Agglomération,

Mesdames, messieurs les représentants des autorités suisses,

Mesdames, Messieurs les Maires,

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames, Messieurs les représentant de la gendarmerie,

Mesdames, Messieurs les représentant du SDIS,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs du conseil municipal des jeunes et du
conseil municipal des séniors,

Messieurs les représentants des cultes,



Mesdames et messieurs membres du personnel communal,

Mesdames, Messieurs,

Chères Divonnaises, Chers Divonnais,

Je vous remercie chaleureusement d'être venus si nombreux pour cette cérémonie qui me permet de vous présenter tous mes vœux de santé, de sérénité et de réussite pour l'année 2025.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion de vous présenter l'action des élus et des agents de la ville, pour rendre Divonne-les-Bains toujours plus apaisée, préservée, rayonnante et connectée. Ces quatre axes traduisent notre vision pour la commune et guident l'ensemble des politiques publiques que nous menons au quotidien.

Depuis notre élection en 2020, nous mettons en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus. Aujourd'hui, nous sommes fiers que plus de 95 % des actions de notre projet soient réalisées ou en cours.

Durant les 15 mois qu'il reste avant les élections municipales, et jusqu'au dernier jour, nous poursuivrons notre travail à votre service, et au service des générations futures.



La première de nos ambitions est de faire de Divonne-les-Bains une ville apaisée. À cet égard, 2024 a été une année importante, marquée par le lancement du nouveau plan de mobilités durables. En 2020, la sécurité routière, les incivilités et les comportements dangereux sur nos routes étaient vos premières préoccupations. Ce plan nous a permis d'engager des actions afin d'encadrer le trafic de transit, de lutter contre les incivilités routières et de développer les modes doux. Après une large concertation, notamment avec les conseils de quartier, nous avons lancé en septembre la phase-test de ce projet, elle poursuivra jusqu'à la fin d'année. Nous en tirerons alors les leçons pour l'ajustement ou la pérennisation de ces aménagements.

Pour amplifier l'offre de transports publics, nous avons lancé une étude pour un transport intra-Divonnais. Dès le milieu de l'année, un véhicule circulera dans toute la ville, facilitant les déplacements pour tous les âges, que ce soit dans les hameaux ou le centre-ville. Ce transport à la demande viendra compléter la ligne régionale 33 et les lignes transfrontalières 814 et 818, dont les fréquences ont doublé depuis 5 ans. Désormais, plus de 500 bus connectent notre ville à la Suisse chaque semaine. Je tiens à remercier Pays de Gex Agglomération et son président pour son engagement dans ce



domaine. Nous allons continuer à travailler avec nos partenaires pour élargir cette offre.

2024 a aussi été l'année du développement de nos aides à la mobilité : la prime vélo, la prime transports, le financement du covoiturage, le déploiement des 100 vélos électrique en libre-service ou des véhicules d'autopartage. Ces actions se poursuivront en 2025.

En matière de lutte contre les incivilités, 2024 a été la première année complète des 3 agents de sécurité sur la voie publique que nous avons recrutés en 2023. Ces agents nous permettent d'augmenter la présence de la Police Municipale sur le terrain et de contrôler plus efficacement les stationnements gênants et dangereux. En 2024, ce sont ainsi 4350 PV qui ont été dressé dans nos zones bleu ou pour des excès des vitesses, dont 1164 pour des véhicules immatriculés en suisse. Je me permets cette précision car nous entendons souvent une petite musique disant que nous n'amendons pas tous les véhicules, ce qui est faux.

Notre lutte contre les incivilités et la délinquance se poursuivra en 2025, avec notamment l'installation de nouvelles caméras, représentant 40 points de contrôles supplémentaires, y compris



près des points de collectes des ordures ménagères. J'en profite pour saluer le travail et l'engagement de nos ASVP, de nos policiers municipaux et de nos gendarmes, de nos sapeurs-pompiers et de la croix-blanche. Merci.

Apaiser notre ville, c'est également prendre soin de notre jeunesse. Après la réalisation d'une cour végétalisée et modernisée à l'école maternelle d'Arbère et les nombreux petits travaux dans les écoles, nous allons entreprendre cette année la rénovation de l'école élémentaire du centre. Ce projet ambitieux, d'un montant de plus de 5 millions d'euros, transformera cette école en un modèle de modernité et de confort pour nos élèves avec des classes supplémentaires, une nouvelle bibliothèque, un nouveau préau, une cour d'école plus fonctionnelle et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit. Les travaux débuteront en juillet 2025.

Nous poursuivrons les actions engagées pour une par le restaurant scolaire pour une alimentation saine, locale et de qualité, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'objectif que nous avons fixé en 2020 reste inchangé : permettre à chaque Divonnais de s'épanouir à chaque étape de sa vie. Pour nos aînés, les actions du Centre communal d'action sociale et du



Conseil Municipal des Seniors sont essentielles. En 2025, ils bénéficieront encore des animations régulières, des goûters à l'EHPAD, des colis de fin d'année et du banquet des aînés, offert par le Domaine de Divonne et M. Benhamou que je remercie chaleureusement. Ce public pourra également toujours compter sur le travail des associations que nous soutenons, comme l'amicale de l'EHPAD ou encore les Myosotis. Je tiens à ce titre à saluer le travail de la désormais ex-présidente de cette association importante, Simone Moneyron. Simone, ton engagement pendant toutes ces années t'honore, je pense que nous pouvons chaleureusement l'applaudir !

2025 sera une année très attendue par notre tissu associatif avec la pose de la première pierre du Village des Associations. Cet équipement de 1.200 mètres carrés situé en prolongement du gymnase a été conçu avec et pour nos associations, afin de répondre à leurs besoins de salles et d'espaces de stockage. Ce projet s'accompagnera d'une modernisation du gymnase, en mettant l'accent sur son efficacité énergétique et son accessibilité. Le permis de construire a été déposé en fin d'année 2024 et les travaux devraient débuter durant le dernier trimestre 2025.



A la rentrée, la salle du Nautique rénovée sera à disposition des habitants et des associations pour l'organisation de vos évènements. Près de 2 millions d'euros ont été investis dans ce réaménagement et cette rénovation énergétique pour répondre à vos besoins.

Je tiens sincèrement à remercier les membres des bureaux, les bénévoles, les professeurs et les parents qui s'investissent dans nos associations. Vous consacrez un temps précieux, parfois au détriment de vos obligations personnelles, pour faire vivre ces structures.

Évidemment, une de nos plus belles réalisations de l'année en matière sportive est notre participation à la formidable dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques. Outre les nombreuses animations organisées dans les écoles, au collège et dans la ville autour des disciplines et des valeurs olympiques avant les Jeux, notre ville a rayonné internationalement grâce à l'accueil en juillet des délégations d'athlètes d'Océanie venues se préparer pour les jeux. Plus de 100 personnes ont fait le voyage depuis l'autre bout du monde pour s'installer à Divonne-les-Bains, profiter de notre cadre de vie et de nos infrastructures sportives et hôtelières. Cet évènement a été un succès. Je tiens à nouveau à remercier



chaleureusement les 80 bénévoles ainsi que tous les partenaires et les Divonnais qui ont soutenu et accompagné cette formidable aventure.

Je veux aussi saluer le parcours remarquable de Grégoire Berthon, athlète paralympique que nous avons eu l'honneur de soutenir. Classé 5^e lors de son épreuve de triathlon aux Jeux Paralympiques, il a porté haut les couleurs du sport et de notre ville. Plusieurs classes de nos écoles ont même fait le déplacement à Paris pour l'encourager.

Durant les Jeux, le « club Paris 2024 » organisé à l'Esplanade du lac a rencontré un franc succès, nous laissant des souvenirs inoubliables. Cette expérience a été un parcours du combattant, exigeant une organisation sans faille et une mobilisation totale pour surmonter toutes les difficultés. Nous garderons longtemps en mémoire ces moments de communion, de dépassement, de célébration et de partage des valeurs du sport et de l'olympisme. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite, les élus, les services de la ville, de l'Office de Tourisme, les services de l'Etat, les forces de sécurité et de secours, mais aussi vous tous, présents pour ces moments.



Maintenant, notre mission est de pérenniser l'héritage des Jeux, de veiller à ce que leur esprit perdure et inspire durablement nos actions. Nous continuerons d'œuvrer pour intégrer toujours plus de sport dans votre quotidien, afin de faire de Divonne-les-Bains une ville où l'effort et le plaisir de bouger riment avec épanouissement et convivialité.

Enfin, pour conclure sur la ville apaisée, je veux vous parler de notre piscine municipale. En 2024, les travaux d'entretien réalisés ont permis une ouverture optimale de ce bel équipement. Nous y apporterons le même soin en 2025. Parallèlement, nous allons lancer dans les prochaines semaines une étude pour la rénovation complète du centre nautique. Elle aura 3 objectifs : la rénovation du bassin de 50m, la création d'un bassin couvert et la mise aux normes de l'ensemble des installations pour les rendre moins énergivores. Je sais que vous être nombreux à attendre cela.

Aujourd'hui, si Divonne-les-Bains est une ville où il fait bon vivre, c'est aussi parce que nous travaillons chaque jour pour avoir un cadre de vie préservé.

Préserver cette richesse naturelle est une priorité qui s'est concrétisée avec l'adoption du Plan Local d'Urbanisme



Intercommunal. Ce document stratégique a marqué un tournant. Depuis 2020, nous autorisons moins de 30 logements par an, soit une réduction de 80 % par rapport aux années précédentes.

Notre stratégie d'aménagement du territoire et de maîtrise de notre développement repose sur le projet d'Écoquartier de la gare.

Comme beaucoup de Divonnais, je suis très attaché à ce projet et j'espère que l'année 2025 verra enfin la fin des recours et le démarrage de ce chantier. Depuis 2020, nous nous sommes réunis plus d'une dizaine de fois avec les riverains opposés au projet et l'ASHED. Malheureusement, et malgré nos propositions d'évolution, la situation est toujours bloquée. Même si nous avons gagné tous les recours en justice, l'ASHED continue de s'opposer au projet. C'est regrettable car cet EcoQuartier nous permet de lutter contre l'artificialisation des sols en construisant sur une friche qui n'est pas à l'image de notre ville. C'est regrettable car ces recours retardent l'implantation de nouveaux commerces essentiels pour renforcer l'attractivité d'une ville touristique. C'est regrettable enfin car ne pas construire de nouveaux logements, dans ce contexte de crise nationale, pose un très gros problème pour se loger et faire fonctionner nos services publics et nos entreprises.



Quand on est maire, notre ambition est d'améliorer la vie des habitants et de réaliser les projets pour lesquels nous avons été élus, comme c'est le cas pour l'Écoquartier de la Gare. Aussi, nous regrettons qu'une minorité nous empêche de mettre en œuvre un projet attendu par les Divonnais et pour lequel nous avons été élus.

Mais notre engagement pour l'environnement se concrétise aussi ailleurs, notamment avec l'ambitieux plan de plantation de 1 500 arbres en ville, qui se poursuivra cette année. Aussi, nous venons de lancer le dispositif « Une naissance, un arbre » : chaque Divonnais né depuis 2020 sera célébré par une plantation. Un projet symbolique qui permettra à chaque enfant de grandir avec son arbre.

Cette année marque aussi la fin de la rénovation de notre éclairage public, permettant de passer en LED l'ensemble de notre éclairage afin de réaliser 65% d'économie d'énergie. En concertation avec les riverains, la puissance de certains luminaires est abaissée entre 23h et 5h et certaines rues sont totalement éteintes sur cette plage horaire. Grâce à notre partenariat avec France Nature Environnement, nous avons choisi une couleur d'éclairage adaptée à notre faune locale. Aussi, nous installerons cette année de



nouveaux panneaux solaires, afin de développer notre autoconsommation d'électricité.

S'agissant de nos voiries, nous avons doublé le budget consacré à leur aménagement depuis 2020. Des axes majeurs comme la rue des Thermes, la rue de Villard, la rue de la Combe de l'eau, la rue de l'Etraz ou encore la Grande Rue ont été rénovés, avec des aménagements favorisant les mobilités douces. Cette année encore, d'importants travaux sont prévus, notamment la fin de l'aménagement de l'avenue du Mont Mussy, des interventions sur l'avenue des Voirons, de nouvelles connexions pour les déplacements doux et de nombreux petits travaux du quotidien attendus dans les différents quartiers.

Préserver notre cadre de vie, c'est aussi entretenir nos bâtiments communaux. De nombreux chantiers restent à entreprendre pour améliorer l'état de nos écoles, de la mairie, et des salles associatives. En 2025, un budget multiplié par 4 sera alloué à ces rénovations, passant de 50 000 € à plus de 200 000 €, avec l'objectif de garantir à tous des équipements publics fonctionnels et confortables. Ce sera une des priorités de l'année 2025.



Préserver notre environnement, c'est aussi préserver nos eaux, pour lesquelles nous avons une attention toute particulière. Après de longues années de procédure, nous arrivons enfin au terme de la Déclaration d'intérêt public de nos sources. Une enquête publique se tiendra en 2025. Nous espérons que nos eaux minérales et thermales bénéficieront de cette protection dès cette année.

Parler de l'eau, c'est également parler des multiples cours d'eau qui traversent notre ville et plus particulièrement la Divonne. Face au dérèglement climatique et à ses conséquences, un plan de prévention des risques inondations sera validé en 2025. C'est un document contraignant mais essentiel afin d'éviter des inondations dramatiques comme nous en avons déjà connu en France ou plus récemment en Espagne. Une réunion publique de présentation de ce plan se tiendra en mars prochain. A ce titre, je veux ici avoir une pensée pour les victimes du cyclone Chido qui a dévasté Mayotte. Au prochain conseil municipal, nous voterons une aide exceptionnelle pour soutenir la reconstruction de l'île.

Enfin, parler de l'eau à Divonne-les-Bains, c'est également évoquer notre lac. Cette année, nous n'avons pas été satisfaits de l'entretien de ce joyau. Nous allons remédier à cela afin que notre lac bénéficie



à nouveau de l'entretien qu'il mérite. 2025 verra aussi le lancement opérationnel du projet « Grand Lac », un ambitieux programme qui permettra de renforcer la place de l'eau, de la nature et des loisirs à ses abords. Après une longue phase d'études et de démarches administratives, nous commencerons par le skate-park, priorité identifiée pour nos jeunes. Les travaux pour la nouvelle prairie du Mont-Blanc devront également débuter durant l'année.

Chaque projet, chaque action, chaque décision s'inscrit dans une vision commune : celle d'une ville qui allie harmonieusement son développement et le respect de son environnement. Ce travail devrait d'ailleurs être bientôt récompensé par l'obtention du label Climat Air Energie, une distinction prestigieuse et rare pour une commune de 10 000 habitants.

Mais si Divonne-les-Bains est une ville si spéciale, c'est aussi grâce à son identité et son attractivité touristique.

Pour faire rayonner notre ville, nous avons renouveler auprès de l'Office de tourisme notre volonté de devenir une ville de référence en matière de bien-être. Une nouvelle feuille de route est mise en œuvre dès cette année pour remplir cet objectif.



Comment parler du tourisme sans penser à Alain Girod, qui nous a quitté le 6 février dernier. Alain était une personne exceptionnelle guidée par la volonté de transmettre ses passions : Divonne-les-Bains, la montagne, le sport, le patrimoine, la nature. Également engagé pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, il a tant apporté à notre territoire. En concertation avec ses proches, je souhaite qu'un lieu de notre ville porte son nom.

Cette année, Divonne a également continué à vibrer avec des événements qui font la joie des Divonnais et des visiteurs. Gourmandiv, avec ses 12 000 participants, a célébré le bien manger et l'art de vivre de notre ville. Le succès de Carburacoeur, qui a rassemblé 15 000 personnes, a été tout aussi marquant : plus de 100 000 € de dons ont été collectés pour des causes essentielles, permettant notamment d'accompagner des enfants gravement malades.

Nous avons également célébré les 60 ans du lac de Divonne, une occasion de revisiter son histoire et d'échanger sur son avenir.

2025 réservera aussi de très belles animations. Ici-même, nous fêterons les 20 ans de l'Esplanade du Lac grâce à une programmation exceptionnelle tout au long de l'année. Le service



culturel de la commune prépare aussi de très belles expositions, dans et hors les murs. Sans oublier l'hippodrome qui fêtera ses 60 ans, avec une très belle saison de courses hippiques.

Nous l'avons vu avec ONOC et les JO, Divonne-les-Bains rayonne aussi grâce au sport. En 2024, nous avons renouvelé pour 3 ans notre partenariat avec le club de l'Olympique Lyonnais. En 2025, les joueurs viendront à nouveau préparer leur saison ici même. Le partenariat avec le club de Rugby d'Oyonnax se poursuivra et nous continuerons de travailler pour accueillir des équipes d'envergure et faire briller notre ville.

Côté sportif, 2025 marquera aussi la seconde édition du Triathlon de Divonne-les-Bains. Cette épreuve fut un succès en 2023 et nous avons signé une convention avec O'xyrace Challenge et le club la Victeam. Une nouvelle fois, des centaines d'athlètes viendront s'affronter en nageant dans le lac, en roulant dans les pentes ardues du col de la Faucille et en sprintant sur les pistes divonnaises.

Si Divonne-les-Bains rayonne, c'est aussi grâce à de solides partenaires.



Pour la gestion du Camping, nous venons de renouveler notre partenariat avec l'entreprise Huttopia, qui va investir près de 13 millions d'euros dans les prochaines années.

Au sujet des Thermes, vous le savez, depuis la suspension de leur activité, nous travaillons pour trouver ce partenaire solide qui redonnera un nouvel élan au thermalisme divonnais. Nous avons 3 objectifs pour ce projet de nouveau centre thermal : conserver les cures thermales conventionnées autour de nos deux prescriptions : la rhumatologie et les maladies psychosomatiques, créer un spa thermal de qualité et densifier l'offre de praticiens de santé pour l'ensemble des habitants. Je le redis : Divonne-les-Bains ne sera jamais Divonne sans les Bains. Les discussions avec les professionnels du secteur se poursuivent et, durant le 1^{er} semestre de cette année, nous devrions être en mesure de pouvoir signer une exclusivité avec un groupe pour travailler sur un projet qualitatif répondant à nos objectifs.

Un autre projet touristique qui avance bien est la reconstruction du château de Divonne en hôtel 5 étoiles. Actuellement, nous finalisons la modification du PLUiH et les permis de construire seront déposés très prochainement. Les dirigeants du groupe



Centaurus m'ont redit récemment leur enthousiasme et leur impatience de voir aboutir ce superbe projet d'envergure.

En attendant la concrétisation de ces deux projets, ce sont déjà plusieurs dizaines de millions d'euros qui ont été investis en 2024 dans le tourisme par des acteurs privés sur notre commune.

Parmi ces réalisations, la rénovation de la Villa du lac et l'ouverture de l'hôtel 4 étoiles Best of Both, s'inscrit dans notre politique de montée en gamme et de diversification de nos équipements touristiques.

L'investissement phare de cette année est bien-sûr celui du Casino. Le 8 novembre dernier, près de 3 000 personnes ont célébré son inauguration, découvrant une salle entièrement rénovée dans un style art déco qui fait l'unanimité. Ce lieu emblématique est bien plus qu'un casino ; il incarne une partie de l'histoire et du patrimoine divonnais. Je tiens à réitérer mes sincères remerciements à Monsieur Benhamou et au Groupe Partouche pour leur engagement envers notre commune et pour la transformation réussie de ce bâtiment historique, après 2 ans de travaux, et plus de 10 millions d'euros d'investissements. Enfin,



j'ai le plaisir de vous annoncer que le cinéma-théâtre rouvrira dès la fin du mois de février prochain !

Vous l'aurez compris, l'avenir de notre ville s'annonce sous les meilleurs auspices. Merci donc à tous ces acteurs pour leur confiance. Parmi eux, je n'oublie nos nombreux commerçants, lauréats ou non de notre label « Préférence commerce », nos restaurateurs et cafetiers, les forains du marché et les artisans. Vous êtes le cœur de vivant de notre ville. Rénovation de la Grande Rue, accompagnement des commerçants impactés par les travaux, illuminations, événements, communication, nous effectuons ce travail important pour valoriser le commerce de proximité essentiel pour une ville touristique mais aussi pour ses habitants.

A propos des commerces, je tiens à vous parler du supermarché Casino, que certains appellent encore le GP. Cette fermeture est désolante mais nous travaillons activement à la réouverture d'une enseigne de proximité à cet emplacement. Nous devrions être en mesure de vous annoncer la reprise par une nouvelle enseigne d'ici à la fin du mois de février pour une réouverture du magasin dans le courant du 2^{ème} semestre de l'année 2025. A ce titre, une nouvelle enseigne, Carrefour City, débutera son activité dans le Grande Rue durant l'année pour proposer une nouvelle offre aux habitants.



L'avenir est en marche, et il s'annonce à la hauteur de nos ambitions.

Transports, outils numériques, démocratie participative, ou encore accès à l'information : ces piliers essentiels font de Divonne-les-Bains une commune connectée, prête à relever les défis de demain tout en renforçant les liens avec ceux qui la font vivre aujourd'hui.

Un des marqueurs phares de la ville connectée est la création depuis 2021 des conseils de quartier. 4 ans plus tard, nous sommes heureux de les voir participer aussi activement à la vie de la commune. Renouvelés l'année dernière, ils siègeront jusqu'à la fin de l'année avant de s'arrêter pour la période électorale. Je veux à nouveau les remercier pour leur investissement pour la ville et leur quartier.

Enfin, une ville connectée est aussi une ville proche de ses habitants. Pour cela, nous avons déjà renouvelé le format et élargi la distribution du Je Vis à Divonne-les-Bains. Nous avons ensuite développé un nouveau site internet de la ville, de l'Office de tourisme et de l'Esplanade du lac pour mieux vous informer et simplifier vos démarches. Aujourd'hui, nous bouclons en quelque sorte la boucle. En effet, je suis heureux de vous annoncer que dès



demain, vous pourrez télécharger la nouvelle application mobile de la ville afin de rester informé des évènements et toute l'actualité de la ville.

Pour réaliser tous ces projets, il est essentiel de préserver des finances solides et équilibrées. En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour soutenir nos investissements à hauteur de plus de 10 millions d'euros. Je vous confirme une fois encore que nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux.

Au-delà des frontières communales, nous continuerons à cultiver des partenariats solides avec nos voisins français et suisses : le Pays de Gex, le Grand Genève, le département, la région et l'État. Je tiens à remercier chaleureusement tous les représentants de ces institutions qui défendent notre territoire et font avancer Divonne-les-Bains.

Je ne peux pas parler du Grand Genève sans avoir un mot pour un élu en particulier : Gérard Paoli. Ancien maire de Gex, vice-président du Conseil départemental, et président du Conseil du Léman, il nous a quitté le 17 novembre dernier. Il a marqué la vie politique de notre territoire durant plusieurs décennies. Nous pensons à ses proches.



Cette semaine, le Pays Gessien titre « comment va le moral de vos élus ? ». Ce matin, vous aurez compris que je suis un maire heureux. Être maire c'est le plus beau des mandats car ensemble, nous réalisons des projets qui améliore votre quotidien et prépare celui des générations futures. J'ai une pensée pour tous les maires pour qui leur mandat est une épreuve. Chaque année, des milliers de maires sont victimes d'agressions et de menaces et depuis les élections de 2020, 2.400 maires ont démissionné en France, soit plus d'un par jour. Je veux penser à ces maires fatigués par le poids des responsabilités, par les injonctions contradictoires et le manque de moyens pour répondre aux attentes légitimes de leurs administrés.

Le rôle des élus locaux et des collectivités territoriales est d'autant plus indispensable que l'action de l'État semble aujourd'hui paralysée par la crise politique suscitée par la dissolution de l'Assemblée Nationale. En cette nouvelle année, souhaitons que l'ensemble de la classe politique agisse avec responsabilité et trouve des compromis pour que l'État se remette en ordre de marche face aux immenses défis auxquels il doit faire face. Comme le disait le Général de Gaulle : *"Il n'y a qu'une seule politique possible, et c'est une politique de grandeur."*



Cette grandeur doit inspirer chacune de nos décisions, non pas dans la démagogie ou les calculs politiques, mais dans la recherche sincère de l'intérêt général. Nous, élus locaux, sommes en première ligne pour répondre aux attentes de nos administrés : leur protection, leur cadre de vie, et restaurer leur confiance dans l'action publique. Ainsi, *la commune est le levier de l'efficacité, mais aussi le rempart de la démocratie face à la centralisation excessive et à l'immobilisme* que connaît notre pays et nos dirigeants.

C'est à nous, dans nos territoires, d'incarner cette efficacité et cette proximité dont nos concitoyens ont tant besoin. En 2025, et dans les années à venir, nous continuerons d'agir avec pragmatisme, courage et lucidité, convaincus que la force de la France réside dans ses territoires, dans l'engagement de ses élus, et dans la vitalité de ses citoyens. Ensemble, renouvelons notre ambition pour bâtir un avenir digne des espérances placées en nous.

A Divonne-les-Bains, si nous arrivons à surmonter les difficultés et à porter les projets que j'ai évoqué, c'est grâce à l'engagement des agents et des élus qui m'entourent.

Merci à chacune et chacun des agents de la ville pour votre professionnalisme.



Merci aussi aux élus qui sont à mes côtés, merci pour votre passion et votre dévouement. Vous êtes les architectes d'une ville qui avance, je suis fier de travailler avec vous.

En cette nouvelle année, soyons les bâtisseurs d'un Divonne-les-Bains préservé, apaisé, rayonnant, connecté et tourné vers l'avenir. À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une année 2025 pleine de santé, de joie et de bienveillance. Vive Divonne-les-Bains !

